

N° 91 DECEMBRE 2022

## L'ECHO DES HAMEAUX

### LE MOT DU MAIRE

Malgré un contexte économique et politique perturbé et une crise énergétique inquiétante qui va impacter nos frais de fonctionnement et nous amener à réfléchir aux économies d'énergie qui peuvent être réalisées, l'équipe municipale a à cœur de poursuivre les projets engagés afin d'améliorer la qualité de vie des Corbonoises et Corbonois.

Ces projets sont les suivants :

♦ **La rénovation énergétique de l'école** : le marché de maîtrise d'œuvre de ce projet a été confié au bureau d'architecture « l'Atelier B » de VALSERHÔNE par délibération du Conseil Municipal du 9 septembre 2022, qui réalisera l'avant-projet sommaire pour la fin de l'année. Les travaux débuteront en 2023 et consisteront à la rénovation thermique du bâtiment, à sa mise en conformité, et à la réalisation de travaux d'amélioration de l'organisation des locaux.

♦ **Amélioration de la sécurité routière** : Des aménagements sur la RD 991 et la RD991a sont à l'étude, pour la sécurisation et la réduction de la vitesse des véhicules au niveau de plusieurs secteurs situés en agglomération et identifiés comme étant prioritaires. L'étude porte sur l'amélioration de la sortie de la zone artisanale de Maboez à Fontaine, du carrefour de l'entrée sud de Gignez vers la caserne des pompiers, du carrefour du Col de la Biche, du carrefour de la rue de la poste, ainsi que de la traversée du hameau de la Trille.

♦ **Gestion du réseau d'alimentation en eau potable** : Le contrat de délégation de service public confié à VEOLIA arrivant à échéance le 31/12/2022, une consultation a été lancée en début d'année. Après analyse des résultats, le nouveau contrat a été confié à la société VEOLIA pour une période de 10 ans pendant laquelle la Commune s'engage à poursuivre l'amélioration de son réseau d'eau potable.

Notre Commune est concernée par le recensement de sa population qui se déroulera du 19 janvier au 18 février 2023. Je vous remercie d'accorder le meilleur accueil aux agents recenseurs qui se présenteront chez vous pendant cette période, munis d'une carte officielle.

A l'approche des fêtes de fin d'année, par souci d'économie d'énergie, la municipalité a décidé de maintenir les illuminations dans la Commune mais de diminuer la durée de leur installation et d'écourter l'amplitude horaire de leur éclairage.

Avant d'avoir le plaisir de vous retrouver pour la traditionnelle cérémonie des vœux, je vous souhaite à toutes et à tous, de belles fêtes de fin d'année.

Le Maire, *Patrick CHAPEL*



# INFOS

## GRAND CONCOURS DE DESSINS POUR LES ELEVES DE L'ECOLE DES SEPT SAGES



Le Conseil Municipal des Jeunes organise un concours de dessins sur le thème de NOËL.

Ce concours est ouvert à tous les enfants de maternelle et de primaire scolarisés à l'école publique « Les sept sages ». Le dessin sera réalisé sur une feuille blanche de format « PAYSAGE » en A4 (29.7 cm x 21 cm)



et déposé en Mairie avant le **vendredi 16 décembre 2022.**

aux heures d'ouverture ou dans la boîte aux lettres. Tous les dessins seront affichés salle du Conseil lors des vacances scolaires.

Le jury se réunira en début d'année pour délibérer et choisir les dessins qui représentent le mieux le thème de Noël.

Des cadeaux seront offerts aux trois premiers gagnants de chaque classe : PS/MS – GS/CP – CE1/CE2 – CM1-CM2

**NB : Pensez bien à mettre au dos de vos jolis dessins votre nom, prénom, classe et téléphone.**



## JEUNESSE MUSICALE DE 7 A 77 ANS... ET PLUS ENCORE !

Depuis plus de 30 ans l'association Jeunesse Musicale de Corbonod œuvre pour que l'éducation musicale soit accessible à tous et à tous les portefeuilles.

La JMC commence gaiement cette année 2022-2023 en fêtant la réussite du projet DA CAPO dont le but était d'offrir une session gratuite aux élèves qui sont fidèlement restés assidus durant la période de crise sanitaire. Une initiative soutenue par le Crédit Agricole Centre-Est.



Cette note joyeuse ouvre la perspective d'une année encore bien remplie : Guitare, batterie, accordéon, claviers, solfège...

Il y en a pour tous les goûts et pour tous les âges !

Corinne, Christian et Régis, nos trois professeurs mettent leur talent et leur expérience au profit des élèves sur les communes d'Anglefort et de Corbonod.

La JMC espère prochainement pouvoir proposer en plus des cours d'éveil musical ainsi que des cours de chant... Mais qu'attendez-vous pour nous rejoindre en rythme en attendant ?!



## RECENSEMENT DE LA POPULATION 2023 (période du 19 janvier au 18 février 2023)



Corbonod fait cette année partie des communes concernées par le recensement de sa population. 3 agents recenseurs recrutés par la commune se présenteront donc chez vous munis d'une carte tricolore. Il s'agit de Mme Amélie BRUN, Monsieur Pierre LABROSSE et Mme Christiane CATTIN. Répondre par internet est la manière la plus simple de se faire recenser. Votre agent recenseur vous expliquera la marche à suivre et vous remettra

une notice sur laquelle figurent vos codes personnels pour vous connecter au site [le-recensement-et-moi.fr](https://le-recensement-et-moi.fr).

**SI VOUS NE POUVEZ PAS REpondre PAR INTERNET**, vous pourrez utiliser des documents papier. Votre agent recenseur vous remettra une feuille de logement et autant de bulletins individuels qu'il y a d'habitants dans votre logement, puis il conviendra d'un rendez-vous pour venir les récupérer. Votre commune vérifie que tous les logements ont bien été recensés.

## COUPES AFFOUAGERES

Coupe de bois 2023. S'inscrire en mairie avant le **31 décembre 2022.**

Taxe 60 € payable par chèque à l'inscription.



# INFOS



La société Veolia Eau a remporté le nouveau contrat relatif à l'exploitation du service de l'eau potable. Ce nouveau contrat d'une durée de 10 ans, prévoit désormais deux factures par an, une facture d'acompte en mai 2023 et une facture de solde en novembre 2023, et intègre également la réhabilitation de la station de pompage d'Orbagnoux et la sécurisation de nos ouvrages.

## Tri des emballages : votre geste quotidien se simplifie !

Dans le courant du 1<sup>er</sup> trimestre 2023, le tri des déchets se simplifie sur notre territoire Usse et Rhône. Le conteneur de tri "bleu" disparaît et tous les emballages devront être déposés dans le conteneur de tri "jaune". En effet depuis plus de 20 ans, le SIVALOR (Syndicat Intercommunal de la Valorisation, ex SIDEFAGE) s'engage pour faire progresser le recyclage des emballages ménagers. Ainsi, il sera possible de déposer dans un seul et même contenant jaune, **tous les emballages sans exception** : en métal, plastique, les papiers, cartonnets, et briques alimentaires.

**Un geste de tri logique, utile et simple !**



## Proposition d'acquisition d'un composteur individuel à la CC Usse et Rhône

**Le compostage individuel permet :**

- de recycler chez soi certains déchets organiques (épluchures, restes de repas, tonte, feuilles mortes...)
- de diminuer la quantité de déchets à éliminer
- de produire un compost de qualité, complément pour nos massifs ou jardins qui remplace les fertilisants du commerce. C'est donc une pratique utile pour la protection de l'environnement.

**Les conditions d'un compostage réussi :** La réussite d'un compostage dépend du soin que vous apporterez pour assurer la dégradation des déchets, de la bonne aération du compost par brassage périodique et par la vérification de l'humidité.

**Pour mettre en œuvre ce type de tri et de recyclage :**

La Communauté de Communes Usse et Rhône vous propose d'acquérir le matériel ci-dessus (capacité de 400 litres), contre une participation financière de 30 euros (au 1<sup>er</sup> janvier 2023). Cette offre est réservée aux habitants de la Communauté de Communes Usse et Rhône à raison de 1 composteur par foyer.



La réservation d'un composteur s'effectue via le formulaire de contact présent sur le site <https://www.usse-et-rhone.fr> ou par téléphone auprès du pôle Environnement au 04 50 77 93 55.

## Services à domicile



Un service d'Aide et d'Accompagnement à domicile de proximité. Des équipes de professionnel(le)s de proximité œuvrent au quotidien au domicile des personnes âgées, en situation de handicap ou fragilisées quel que soit leur âge. L'association propose des interventions 7/7 jours 24/24 H. Tél : 04 74 21 42 52 / 06 19 14 50 36  
[contact@ain-domicileservices.fr](mailto:contact@ain-domicileservices.fr)  
1133 avenue de Lyon—01960 PERONNAS  
[www.ain-domicileservices.fr](http://www.ain-domicileservices.fr)



Dans une démarche de **prévention des fragilités et d'accompagnement des proches aidants**, l'ADAPA s'engage à organiser des services d'aide et d'accompagnement pour permettre un maintien à domicile de qualité **tout en respectant le projet de vie des personnes**. Le responsable de votre secteur se déplacera à votre domicile gratuitement et sans engagement afin d'évaluer vos besoins. Votre contact de proximité : Adrien Perillat 55 rue de la mairie 01350 Culoz - 04 74 45 59 62 - [www.adapa01.fr](http://www.adapa01.fr) - [contact@adapa01.com](mailto:contact@adapa01.com)

# AGENDA

## VENDREDI 9 DECEMBRE 2022

Les Amis de l'école  
de Corbonod

# Fête de Noël

A LA SALLE DES FÊTES DE CORBONOD

Vendredi 9 décembre ☆ Dès 18h

Surprise des enfants  
☆ Arrivée du Père Noël | ☆ Buvette et repas ☆

Tartiflette, salade, tarte aux pommes.

Réservation via:  
lesamisdelecole.corbonod@gmail.com  
0676345113 (Lisa)  
Ou au Vival de Corbonod



## DIMANCHE 11 DECEMBRE 2022

### FÊTE DE LA SAINTE BARBE

Cette année, le traditionnel rassemblement des pompiers aura lieu au CPINI de Chanay/Surjoux-L'hôpital à partir de 10h00.



## MERCREDI 14 DECEMBRE 2022



Les Bénévoles de la Bibliothèque de Corbonod vous invitent à venir écouter la colporteuse de mots pour des

### CONTES DE NOËL A 15 H 30 suivi d'un goûter

A L'Espace Culturel Rural et de Loisirs  
(Salle d'animation)

Pour faciliter l'organisation, vous pouvez vous inscrire au 06 40 94 11 17 ou par mail [bmcorbonod01@outlook.fr](mailto:bmcorbonod01@outlook.fr)

## SAMEDI 17 DECEMBRE 2022

### A L'ATTENTION DE NOS AINÉS :

Les élus et les membres du CCAS sont heureux d'offrir le traditionnel Colis de Noël aux aînés de la commune. La distribution aura lieu le Samedi 17 décembre 2022 à partir de 9h00.

Les membres du CCAS sont aussi présents pour vous aider. N'hésitez pas à contacter la Mairie au 04.50.56.18.30.



## MERCREDI 4 JANVIER 2023



Le Maire et le Conseil Municipal seront heureux de vous accueillir pour la Cérémonie des Vœux Mercredi 4 Janvier 2023 à 19h A L'Espace Culturel Rural et de Loisirs (Salle d'animation)

## DIMANCHE 15 JANVIER 2023

# 15<sup>e</sup> FÊTE DE LA NEIGE

DIMANCHE 15 JANVIER 10H - 17H  
BRACELET POUR L'ACTIVITÉ À RÉCUPÉRER SUR PLACE

AUTRES ACTIVITÉS 5€	FATBIKE - AUTRES ACTIVITÉS 10€
CHAÏEN DE TRAINÉAI - AUTRES ACTIVITÉS 10€	

DOMAINE NORDIQUE DE SUR-LYAND / GRAND COLOMBIER

Haut-Rhône Tourisme 04 50 95 26 55 / Reso en ligne [www.hautrhone-tourisme.fr](http://www.hautrhone-tourisme.fr)

